

Projet d'augmentation de la capacité d'entreposage des résidus miniers et des stériles à la mine de fer du lac Bloom

Bonjour

Je me présente, Dave Bouchard, résident de Fermont, natif de Gagnon, donc de deuxième génération blanche non seulement *à vivre du nord*, mais plus encore *à vivre dans* cette espace nordique .

C'est à titre de citoyen du Nord que je vous présente ce mémoire.

Permettez-moi d'illustrer mon propos: Projetons-nous vers l'avenir: nous sommes en 2040 et Fermont s'enorgueillit de 6500 habitants permanents et accueillent 10% en « Fly-in Fly-out». Ces 650 travailleurs-euses sont réparti en proportion des volumes de production des 6 minières de la région.

Les développeurs , les grandes minières particulièrement, se sont adéquatement impliqués dans le développement de la communauté fermontoise par le biais d'un fonds souverain de développement provenant du public et du privé. Ceci a permis à la population de bénéficier d'un maximum de services favorisant l'attraction-rétention de la main-d'œuvre répondant à leurs besoins, en créant les conditions nécessaires pour que cette dernière occupe le territoire au sein d'une communauté dynamique et attractive.

Des 6 minières, deux sont en opération dans des aires protégées. Rentables, elles participent au développement du savoir minier. Grâce à leur affiliation avec les milieux universitaires, notamment par leur participation à des recherches sur la nordicité, elles ont permis à la région de Fermont d'être reconnue comme un acteur de calibre mondial, créant une dynamique incontournable du milieu nordique.

Ayant compris depuis longtemps le paradigme d'un développement durable peut passer par une exploitation d'une ressource non renouvelable, Fermont est devenu un pôle d'attraction pour le développement nordique. Sa position géographique handicapante "trop au nord comme trop au sud" des années 2000-2010 est devenu stratégique maintenant grâce aux accès routiers et aériens adaptés et modernes autant vers le nord que vers le sud. Le trafic intermodal vers le grand nord y transite grâce à des infrastructures adaptés: entrepôts réfrigérés de haute technologie pour le transport des denrées fraîches et un transit intermodal route-chemin de fer efficace et rapide permettant au transport maritime de se consacrer au transport de biens lourds et le vrac en grande quantité vers et venant des grands ports nordiques.

La connaissance du terrain donne une valeur ajoutée à l'expertise de la population, mineurs depuis 4 générations pour certains,. Ayant axé son développement durable sur le bien-être de la population, la communauté fermontoise a su répondre aux besoins des minières, des PME, sphères de recherches, petits et moyens commerces en matière de logement.

Constamment confronté à dualité "Gagner sa vie dans le nord et vivre sa vie dans le nord", entre population permanente et fly-in-fly-out, coincée entre les contracteurs et les grandes minières, la communauté fermontoise a mis en place "SOLUTION TAÏGA": Par un investissement privé et gouvernemental, autant municipal que provincial, cette société est financé par un fonds selon un protocole accepté des minières. La communauté fermontoise, en matière de attraction-rétention du personnel du secteur tertiaire à créé "ACCES-PME", fondée depuis 2022, cette coopérative d'habitation permet aux commerces, petites industries, secteurs de recherches d'avoir accès à du logements de types résidentiels ou temporaires. Ces deux organismes furent les fers de lance d'un développement durable de la région fermontoise

Le logement ... nerf de la guerre à la rétention de la population, élément essentiel à un développement harmonieux.

L'accès aux logements s'est stabilisé il y a quelques années par la mise en place de la société de gestion de l'habitation : "solution Taïga" et ACCES-PME. Dans son leur ensemble, ces organismes permettent un accès soit à une habitation ou logements de type permanent, soit à un vivoir de type fly-in-fly-out, au personnel des PME, le personnel de recherche et d'opération des six minières

C'est par cette soif de ressources que la communauté fermontoise s'est tourné vers son territoire pour en faire un accès durable vers la nature.

Par des accès aux financements axés sur de la recherche sur les exploitations durables, deux gisements de Terres Rares ont été mis en exploitation sur un territoire protégé à vocation économique. De part leur petits volumes de production, l'impact sur le territoire est réduit au minimum et des recherches de hauts niveaux y sont effectué. Rentable par leur exploitation, aidé par des incitatifs fiscaux, elles sont des mines-écoles modèles en leur genre par leur intégration environnementale, appuyé par des facultés universitaires en génie des mines et de l'environnement. Réhabilitant les milieux naturels, les minières participent à la remise en valeur du milieu naturel.

Par un accès à un financement gouvernemental et privé et géré par le milieu fermontois, le développement des secteurs secondaires et surtout tertiaires axé sur l'accès au territoire et sa mise en valeur fut la pierre angulaire d'un développement durable.

Les communautés autochtones ont une part active de ce développement mais n'ayant aucun mandat de leurs parts, je m'abstiens ici d'exprimer mon idée, mais sachez simplement que le respect des activités de ces communautés dite ma vision de leur participation.

Il ne faut juste pas oublier que cette vision est bien sur , un peu irréaliste , mais pas forcément irréalisable dans son ensemble. Ce que nous voyons présentement , c'est un chambardement de notre petit milieu de vie tranquille et qui doit le rester, tranquille. La population de Fermont doit prendre sa place dans le développement , autant en matière d'économie qu'en matière d'environnement.

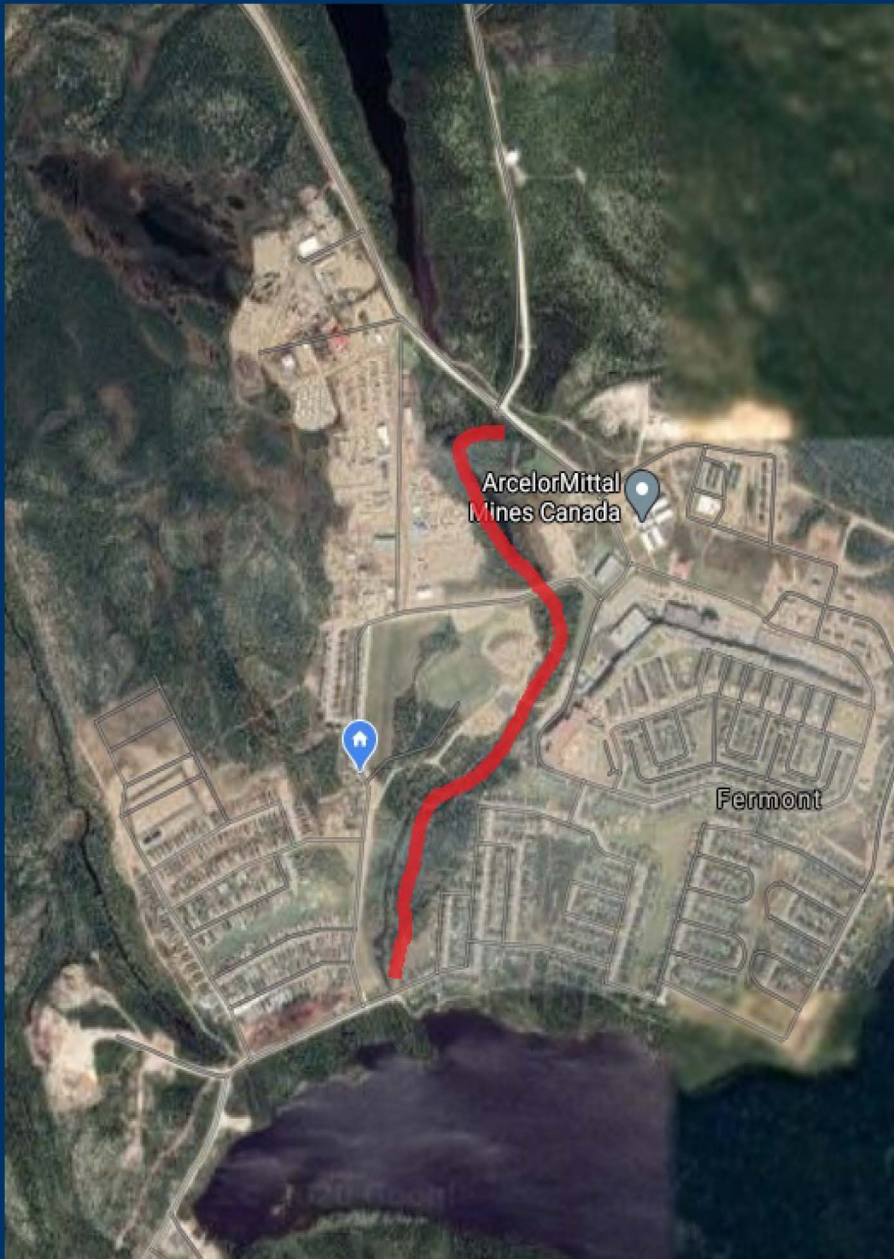
Il est important de comprendre ici le lien quasi-parental entre les grosses minières et la ville de Fermont. Dans le premier tiers de vie de la ville, soit entre 1974 et +/- 1985, la minière de l'époque et Fermont avait un lien fusionnel de coexistence, l'une étant le complément de l'autre.

La crise de l'acier de 1980 a causé une rupture brutale de ce lien, la ville devant alors apprendre à subvenir à ses besoins maintenant par ses propres moyens. Cependant, certaines particularités propres à la ville telle parc industriels, marché libre des habitations, isolement, dépendance des gros employeur, etc sont parfois encore présentes dans notre décor.

La Ville de Fermont, maintenant devenu 'adulte' , se doit de suivre et de continuer de se doter de balises fiables pour un développement municipal en harmonie entre le bien-être citoyen, son environnement physique et une présence industrielle forte et envahissante.

Une de ces balises est la croissance et la rétention de la population résidente , ces efforts sont catalysés par des attraits municipaux modernes et adapté à l'environnement sud-artique de Fermont.

C'est pourquoi m. le Président que je vous demande que Minerai de Fer Québec s'investisse dans un projet novateur autant par sa participation financière que par un accès à ses compétences professionnelles diverses. Ce projet consiste donc à construire un parc linéaire de 1600 mètres de long. Ce parc serait situé à l'intérieur du périmètre urbain.



Le but ultime de ce projet est la réalisation d'un sentier pédestre suivant le parcours du ruisseau Perchard

S'inscrit en tous points en matière de mesures de compensations proposés par MFQ

Amène un attrait touristique supplémentaire

terrain facile à aménager car plusieurs accès tout le long des travaux

Les travaux requis demandent un accès au ruisseau, ces mêmes accès deviennent le sentier pédestre une fois les travaux terminés par l'ajout de tables de pique-nique et/ou de panneaux expliquant la flore et la géologie des lieux par exemple

Aménagement d'une passerelle en milieu humide (+/- 600m) avec un environnement multi-média expliquant la flore environnante

Permet la création d'une journée familiale de pêche par l'ensemencement annuel de truites dans le cadre d'une activité annuelle estivale

mise en valeur d'un milieu humide en milieu semi urbain

Merci

Dave Bouchard

